



LE TRAIT D'UNION



Le magazine brassagais qui nous rapproche !

n°35 • Janvier 2016

ÉDITORIAL

L'état continue ses réformes, entraînant certaines modifications de fonctionnement de nos collectivités territoriales. La Loi N.O.T.R.E. (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) a pour objectif le regroupement de communes correspondant aux bassins de vie. Aujourd'hui, la proposition du Préfet, qui sera certainement validée dans quelques mois, est de fusionner les communautés Sidobre Val d'Agout et Vals et Plateaux des monts de Lacagne, créant ainsi un territoire de 19 communes, peuplé de 13000 habitants.

Notre communauté de communes a décidé d'élaborer un P.L.U.I. (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) dont la procédure longue d'environ 3 ans permet une concertation entre les élus décisionnaires, et la population. Cet outil prospectif a pour objectif l'organisation de son développement passant notamment par la gestion de l'urbanisation et la définition de zones à différentes vocations (habitat, activités économiques, loisirs, ou encore agricoles).

Pour Brassac, vous découvrirez, au fil de votre magazine, certaines réalisations, mais il reste d'importants chantiers à venir ; malgré des budgets contraints, nous faisons le choix d'investissements « raisonnables » améliorant votre cadre de vie. Je citerai ici les travaux du Salas, voirie + éclairage, l'espace Boyer dont les travaux vont reprendre dès le déblocage des crédits européens LEADER. Le 1er étage de la maison du pont sera aménagé en Maison de Pays et en B.I.T. (Bureau d'Information Touristique). Une convention sera passée avec la communauté de Communes et Hautes Terres d'Oc qui auront à charge l'investissement et le fonctionnement. En mai, seront réalisés des travaux de dévégétalisation de la rivière en amont du pont vieux, et l'entretien des piles de ce dernier qui se dégradent. Enfin comme l'état souhaite créer en 2016 de nouvelles « Maisons des Services au Public », nous nous sommes portés candidats ce qui permettra de faciliter les démarches administratives des Brassagais.

Je vous souhaite une bonne année 2016.

Jean-Claude Guiraud
Maire de Brassac

► LES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Jean Claude GUIRAUD et le Conseil municipal présenteront leurs vœux à la population le vendredi 15 janvier 2016 à 18h30 en la Mairie de Brassac.



Les tragédies de janvier et novembre 2015 ont endeuillé la France. Des familles sont anéanties par la douleur et sont inconsolables. Ayons une pensée respectueuse et émue pour les victimes.

Toute l'équipe municipale et moi-même espérons ne pas avoir à revivre de tels événements.

VIE MUNICIPALE

► LE MARCHÉ

Comme tous les samedis matins, de bonne heure jusqu'à 12h, sous le soleil comme sous la pluie, se perpétue sur la place de l'hôtel de ville le marché hebdomadaire.

Celui-ci a pris ses couleurs hivernales avec un peu moins de participants que l'été mais avec des habitués passionnés comme la charcuterie GARRIC qui nous propose ses produits charcutiers élaborés sur notre commune mais délocalisés en ce jour de marché. On peut y trouver aussi Joël PALAYSI qui nous présente ses volailles fermières et dès qu'elle peut Francine VIEU qui nous propose son veau fermier. CHICKEN MAN qu'on ne peut ignorer dans son camion jaune poussin est venu étoffer le groupe au début de l'été. Les odeurs des cuissons de ses poulets et autres coustillous régalaient les papilles des passants avant de les convaincre de venir les goûter. Nous voulons que ce marché soit un lieu convivial, au centre du village créant ainsi à lui tout seul une animation alliant l'utile à l'agréable. Nous jugeons en conseil de l'opportunité d'autoriser l'installation de nouveaux participants en fonction de leur activité afin de ne pas multiplier la concurrence pour nos commerçants sédentaires qui à tour de rôle et pour ceux qui le souhaitent feront l'objet d'un article individuel dans les traits d'union à venir. Merci de réserver autant que possible vos achats à tous ces commerçants ambulants ou sédentaires qui contribuent au maintien de l'activité économique et à l'attrait de notre village.



► LOCATION DE LA SALLE DE LA MARQUISE

Afin de simplifier l'utilisation de la salle de la Marquise, par les associations locales, le conseil municipal a décidé que toutes les associations bénéficiaient d'une mise à disposition gratuite une fois par an. Cette mise à

disposition s'accompagne de l'obligation de ranger et nettoyer la salle et le mobilier utilisé, avant la remise des clés.

Les autres manifestations resteront soumises à location. En outre, la salle de la Chapelle est affectée en priorité à l'association LOLOPATCH et au CLAE.

► GESTION DU CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

L'année 2015 a été riche en manifestations en tous genres, expression de la vitalité de notre tissu associatif.

Mais il arrive parfois que le Mieux soit l'ennemi de Bien et on a pu, à plusieurs reprises constater le chevauchement de manifestations, qui ne sont pas sans générer un manque à gagner pour chacune, mais aussi un casse-tête pour l'attribution des salles, le prêt de matériel, ou encore l'établissement d'un calendrier.

En début d'année, l'association syndicat d'initiales à fait place à l'association d'animation du pays Brassagais. Présidée par Michel Bouissière elle utilise comme relai, le Bureau d'information Touristique, et son animatrice Marie Claire COSTA.

Nous souhaitons que tous les organisateurs de manifestations se rapprochent de cette association afin d'éviter si possible la « cacophonie » de l'année écoulée, et de retrouver une entente harmonieuse.

Si nous disposons régulièrement des informations nous allons pouvoir alimenter de façon fiable un calendrier — des manifestations mais aussi un calendrier d'utilisation des salles qui sera accessible en lecture pour tous, sur le site www.brassac.fr.

► REPAS DES AÎNÉS

Le 13 septembre dernier, pour la première fois, les personnes de plus de 70 ans étaient conviées par le Maire et sa municipalité à une fête. Une fête en leur honneur, où PARTAGE et CONVIVIALITE sont venus rythmer cette journée. L'apéro et le repas furent appréciés tout comme les animations assurées par Mickaël Rouanet.



► SEMAINE DU GOÛT

Lors de la semaine du goût, les enfants de l'école Louis Cavallès se sont retrouvés autour d'une table pour partager un déjeuner en commun. Il leur suffisait d'amener un bol et une cuillère, leurs institutrices avaient tout préparé.

Au menu : d'abord le salé ensuite le sucré : « saucisson, jambon blanc, fromage, céréales, tartines de pain frais avec confiture, fruits et boissons » Un moment très apprécié par tous, auquel les parents avaient également été conviés.



Le magazine municipal de la ville de Brassac N°35

Édition Ville de Brassac sur Agout
Place de l'Hôtel de Ville
81 260 Brassac
Tél. 05 63 74 00 18
www.brassac.fr

Conception graphique Gribouille - 06 25 90 04 86

Impression Imprimerie DMP
Brassac

Directeur de la Publication M. Michel BOSCH
Dépôt légal A parution

Le bulletin Municipal de la Ville de Brassac est tiré à 800 exemplaires.
La reproduction par quelque procédé que ce soit, de tout ou partie des articles, illustrations ou photographies de ce magazine est strictement interdite, sauf accord préalable écrit du directeur de la publication.

► CONSULTATION DE JOUR ALZHEIMER

Jean Claude GUIRAUD représentait Jean Marie Fabre, président de la communauté de communes pour la remise de la subvention de 3000€ versée par la communauté de communes pour le financement du minibus pour l'accueil de jour Agout-Montalet, sur les sites de Brassac et Lacauze.



► DÉPART D'YVES FOREST

Un peu d'émotion bien compréhensible au bout de 38 ans dans la Fonction publique dont 33 à Brassac.

Samedi 5 septembre 2015, en fin d'après-midi, Yves FOREST, secrétaire général de la Mairie de BRASSAC donnait un pot à la salle de La marquise, pour fêter son admission à la retraite, à compter du 1er septembre 2015.

Entré dans la fonction publique le premier février 1977, à la Mairie de Toulouse, c'est le premier Janvier 1982 qu'Yves FOREST revient à BRASSAC. Il travaillera successivement avec trois municipalités, celle de Max CAMINADE de 1983 à 2008, puis celle de Damien CROS, jusqu'aux dernières élections où Jean Claude GUIRAUD a été élu maire.

Vous pouvez retrouver les discours sur votre site internet WWW. BRASSAC.FR (rubrique Mairie – actualités)



► SYSTÈME D'ALERTE ET D'INFORMATION DES POPULATIONS

A compter du 1er janvier 2016, la sirène entrera dans le réseau national d'alerte aux populations.

Comment le reconnaître ?

Les sirènes émettent un signal composé de trois séquences d'une minute 41 secondes, séparées par un silence de cinq secondes. La fin de l'alerte est annoncée par un signal continu de 30 secondes.

Les ESSAIS de sirènes du réseau national d'alerte se déroulent le PREMIER MERCREDI DE CHAQUE MOIS, À MIDI. Pour ne pas être confondu avec le signal d'alerte, ces sirènes d'essai ne durent qu'une minute.

Vous pouvez vous rendre sur le site <http://www.ifo-rme.fr/sons> pour entendre ces sonneries.

Le signal d'alerte pour une rupture de barrage

Pour les ruptures de barrage il existe un signal spécifique : un son de corne de brume sur une durée maximale de 2 minutes composée d'une émission sonore de 2 secondes entrecoupée d'un intervalle de silence de 3 secondes.

Les conduites à tenir

Lorsqu'une sirène d'alerte retentit, il faut se mettre à l'abri, de préférence dans un local clos et s'informer sur la situation en écoutant la radio ou en regardant la télévision.

En cas de rupture de barrage, portez-vous immédiatement sur un point haut.



► POSE DE L'ANTENNE TOWER CAST

Comme annoncé dans le numéro 34, la société TOWER CAST est intervenue sur le relai de Sarrazy ; Une nouvelle antenne satellite a été disposée au sol, au pied du Pylône. Cette installation permet la réception dans de bonnes conditions de la TNT, qui transite par satellite et est redistribuée et captée dans les foyers avec une antenne « Râteau ». Plusieurs habitants contactés se sont dits satisfaits de l'amélioration sensible constatée.

Mais dans le monde du numérique tout bouge et évolue en permanence. La TNT n'échappe pas à cette règle. Le 5 avril 2015, la norme de diffusion évolue vers la Haute Définition (HD). Ceci ne changera rien pour les personnes ayant acheté leur TV depuis 2012. (A partir de cette date tous les téléviseurs doivent être équipés de la norme HD)

Pour les autres, il faut vérifier si la mention TNT HD figure sur votre téléviseur. Dans le cas contraire, vous ne recevrez plus la TNT, et vous n'êtes pas obligé de remplacer votre téléviseur mais vous devrez vous procurer un décodeur TNT HD chez votre revendeur.

Vous trouverez plus d'infos sur le site www.brassac.fr

Jean-Benoît ANGELY :

C'est un rêve qui se réalise pour Jean-Benoît ANGELY. Ce pêcheur Brassacais est devenu au mois de juillet **champion de France** de pêche à la mouche. Il s'est imposé en 1^{ère} division, l'élite de ce sport qu'il pratique maintenant depuis 15 ans. Une consécration pour ce compétiteur qui avait souvent approché les podiums ces dernières années.

Admis en équipe de France, il est devenu cet automne **vice-champion d'Europe par équipe** en s'assurant d'une 12^e place en individuel au championnat d'Europe qui se sont déroulés fin septembre en Italie.



A Brassac, où il vit, Jean-Benoît ANGELY s'entraîne presque quotidiennement, notamment dans l'Agout, une rivière sportive où les truites ne sont pas forcément faciles à sortir... Il est aussi un guide de pêche renommé et passe beaucoup de temps auprès des jeunes pour leur communiquer sa passion.

Gaston GAUTRAND :

Bien qu'elle ne soit pas au programme des prochains jeux olympiques, la performance de Gaston GAUTRAND n'en est pas pour autant moins exceptionnelle. A 82 Ans il est parti de chez lui ce 2 novembre dans l'après-midi, et s'est égaré dans les bois, où il a passé trois jours et 3 nuits en pleine forêt, malgré les conditions climatiques bien mauvaises. Il a été retrouvé par Jacky VEAUTE (photo ci-contre) qui participait aux recherches près du lieu-dit Les Costes, avec quelques égratignures, mais en bonne santé.



Maxime DURAND :

Maxime Durand, 38 ans, spécialiste de courses qui proposent l'ascension de sommets, a été sélectionné dans l'équipe de France de course à pied en montagne pour participer au 31^e championnat du monde de course en montagne qui s'est déroulé le 19 septembre au Pays de Galles. L'équipe sénior se classera 5^e au général et 3^e nation européenne.



ILS ONT FAIT PARLER DE BRASSAC

Sébastien CABROL et le Team Corsica :

Du 14 au 24 septembre, la «Team Corsica» composée de 4 copains dont le Brassacais Sébastien Cabrol, a traversé la Corse en mobylette. Un pari fou qui grâce aux sponsors et subventions a été mené à bien et a pu rapporter 1560 euros à l'association «Adésibé» ; puisqu'à chaque kilomètre parcouru sur l'île de beauté, c'était un euro qui était reversé à cette association.



Benoît GALAND :

Benoît Galand a eu la chance de participer à la 1^{ère} de «La Verticale de la Tour Eiffel», la célèbre course ascensionnelle qui propose aux coureurs de gravir le monument le plus visité au monde. Le 21 Mars 2015, à 21 h avec le foulard jaune des fêtes de Brassac autour du cou il a gravi les 1665 marches de la dame de fer en 9 minutes et 29 secondes, terminant 17^e au général, 6^e français et premier de sa catégorie « amateurs ».

► LES FÊTES GÉNÉRALES

Les fêtes de Brassac ont été couronnées de succès avec, des animations, des journées, des concerts pour tous. Le système de sécurité a été exemplaire. L'espace de la marquee avec une restauration de qualité.

Des nouveautés comme la journée pour les personnes handicapées, le Brassacolor, le grand bal musette, la boum des enfants et le repas Gaulois. Des animations plus habituelles avec les bandas, les bodegas, le dimanche midi au cœur de notre village chers au comité et la pétanque du lundi.

Le retour du jeudi dans les festivités, comme il le sera en 2016.

L'organisation a pensé à tout pour «une fête pour tous»...

Merci donc aux membres du comité et aux associations pour cette belle fête 2015.



VISITE MINISTERIELLE



C'est dans le cadre d'une visite «privée» que Sylvie PINEL, ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité, est venue à BRASSAC le vendredi 28 août. Elle était accompagnée de Didier CODORNIU, maire de Gruissan.

Un programme de visite a mené le groupe aux FILATURES DU PARC qualifiées de «belle entreprise» par la ministre, pour son symbole d'innovation, de recherche et de matière grise. La carte maîtresse jouée par Fabrice LODETTI, repose sur l'économie circulaire et le recyclage. Ainsi 30% de la production se compose de fil recyclé. Mais ce n'est pas tout, «REBIRTH» (Renaissance) sera le premier jean 100% recyclé qui a su séduire une marque comme BONOBO.

La visite s'est poursuivie à BRASSAC INDUSTRIES et aux Ets BOUSSIÈRE. Mme la Ministre a souligné son engagement pour que le bois soit davantage utilisé pour la construction et la réhabilitation.



ATTENTION P.L.U.I. EN COURS DE RÉALISATION

Un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (P.L.U.I.) est en cours d'élaboration. La réunion de lancement s'est déroulée le 23 juillet 2015. La procédure d'élaboration de ce document d'urbanisme est longue, environ 3 ans. Il couvrira tout le territoire de la communauté de communes



Un P.L.U.I. est un outil opérationnel et prospectif qui permet à la communauté de communes d'organiser son développement à moyen terme (7 à 10 ans) et a plusieurs objectifs :

1. De gérer son urbanisation en délimitant des secteurs constructibles,
2. De définir des zones à différentes vocations (d'habitat, d'activité, de loisirs, agricole, naturelle...),
3. De maîtriser les investissements en planifiant la création, l'agrandissement d'équipements publics, l'extension des réseaux (eau, assainissement...),
4. De faciliter l'Application du Droit des Sols (A.D.S.) avec un document unique.

Un registre de concertation est à votre disposition à la mairie de votre commune ainsi qu'au siège de la communauté de communes afin de collecter vos observations.

Vous pouvez également adresser une lettre au nom du maire ou au nom du Président de la communauté de communes, elle sera jointe au registre. Les observations doivent être en rapport avec la procédure d'élaboration du P.L.U.I. et être précises :

- identité du demandeur : nom, prénom.
- références cadastrales : section et numéro
- nature précise du projet : construction, réhabilitation, changement de destination, terrain à bâtir.



LE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Avec la fin des travaux au quartier du Salas, et l'aménagement d'aires de stockage le ramassage des ordures ménagères est passé en collectif, terminant ainsi la mutation pour notre commune. Ce changement s'est produit sans trop de difficultés ou de gêne pour les uns ou les autres. Une attention toute particulière a été portée sur le fait qu'aucun résident de ce quartier ne se trouve à plus de 100 mètres à vol d'oiseau d'une zone de collecte.

L'hiver va être mis à profit pour réaliser les parements en bois qui masqueront les bacs. L'architecte des bâtiments de France a donné des conseils et son aval pour la réalisation du projet.

Enfin, en vue de diminuer l'impact odorant des bacs verts, la communauté de communes va expérimenter dans le courant du printemps un camion qui lavera les bacs sur place, diminuant ainsi la manutention nécessaire à cette opération. L'option de grands sacs plastique de conteneurs n'a pas été retenue en raison de son coût. Vous pouvez largement contribuer à continuer d'améliorer l'intégration des zones de collecte dans la vie quotidienne, en veillant à l'étanchéité des sacs que vous déposez et surtout en continuant de trier avec attention.



ATTENTION NOUVEAU IMPORTANT - Ceci nous concerne tous

1. A compter du 1er janvier 2016, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TOEM) ne sera plus collectée par le service des impôts en même temps que votre taxe foncière. Elle sera remplacée par la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (ROEM) qui sera collectée à part.
2. La communauté de communes a choisi cette option afin d'obtenir une répartition plus égalitaire des coûts de ramassage et de traitement. Dans la taxe (ancien mode de paiement) c'est la surface foncière qui servait au calcul. Dans la redevance, (nouveau mode de paiement) c'est le nombre de personnes qui sera la variable d'ajustement. En outre les entreprises qui n'étaient pas toutes touchées par la Taxe seront concernées par la Redevance. En fait la Redevance (nouveau mode) se veut et sera, sans aucun doute plus égalitaire au vu des simulations effectuées. Un système d'écêtement a été mis en place afin de limiter les cas extrêmes ou les situations particulières.
3. Vous recevrez ou avez déjà reçu une notice explicative avec un bulletin réponse. REMPLISSEZ LE SOIGNEUSEMENT et retournez ce questionnaire qui, une fois vérifié et validé par la mairie servira de base pour le calcul de votre redevance d'enlèvement des ordures ménagères.

► TRAVAUX RÉALISÉS

■ **La belle saison a été mise à profit pour réaliser des travaux de voirie sur différents points de la commune :**

Au Salas : réfection chaussée, trottoirs et éclairage. (Photo N°1)

Route de Lacarne : réfection du trottoir côté THOUY. (Photo N°2)

Canteriox : reprise de la chaussée (Photo N°3)

Le Verdier : Goudronnage du village après intervention partielle en régie ; (Photo N°4)

Employés municipaux, adjoint et conseiller délégués aux travaux se sont mobilisés pour intervenir sur les pompes du captage de La Lande. En effet, les tuyaux, usés laissaient fuir une partie de l'eau pompée, au niveau de la bache de reprise. Cette opération menée en régie permet d'économiser du temps de pompage, donc de l'électricité, et garantit l'arrivée de l'eau au château d'eau de la Croix de Castres.



À NOTER : PANNEAUX DE SIGNALISATION POSÉS

A l'heure où vous lisez ces lignes, les panneaux de signalisation des commerces face au magasin d'optique VERGELY sont en place. Leur implantation avait dû être modifiée au moment de la réouverture du commerce. La nécessaire concertation

pour concilier tous les usages a entraîné un retard. Nous nous en excusons auprès des commerçants concernés, qui ont financé en partie leur signalétique.



► FRESQUE

Une convention a été signée entre ERDF, la mairie et la présidente de l'association « les arts en pays Bragsagais », afin de réhabiliter le transformateur électrique route de Lacarne. Après des travaux de réfection de la toiture, l'association pourra réaliser une fresque. Fin des travaux prévus avant octobre 2016.



TRAVAUX & AMÉNAGEMENTS

► DOSSIERS EN COURS

ROUTE DE LACAUNE

Création d'un parterre fleuri au niveau du nouveau transformateur EDF pour marquer l'entrée du village — Nettoyage et traitement de la surface entre les platanes côté droit en entrant dans le bourg.



DÉVÉGÉTALISATION DE LA RIVIÈRE

En amont du pont vieux, jusqu'à la chaussée. Cette opération sera réalisée semaine 21 à partir du 23 Mai. Dans le même laps de temps, devraient être entrepris les travaux d'entretien sur les piles du pont vieux dont le parement en pierre s'arrache au niveau de l'eau. Un gros chantier qui devrait se poursuivre semaine 22, sous la conduite d'un architecte du patrimoine.



SALLE DE SPORT DE L'ESPACE BOYER

Nous espérons que les travaux vont pouvoir reprendre avant que vous ne lisiez ces lignes. Leur programmation est liée au vote des crédits LEADER, abondant les demandes de subventions présentées par notre commune. La deuxième tranche de travaux devrait débuter dès le déblocage, pour un chantier livré courant 2016.



LE COLLECTEUR D'ÉGOUT DU VIALA

Les travaux visant à modifier le collecteur d'égout du Viala afin qu'il ne traverse plus le périmètre protégé du captage d'eau potable, et la création d'un bassin d'épandage font l'objet d'un projet commun avec les travaux de finalisation de la station des Payssibots (couverture de l'ouvrage, création d'un bassin d'épandage végétalisé et déviation des eaux claires) le projet est au stade des appels d'offres.



► LE CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Ce projet faisait partie des objectifs de la nouvelle municipalité, lors des dernières élections. La rentrée scolaire 2014 a donné le coup d'envoi de la mise en place du CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES.

Les jeunes du CMJ ont procédé le 14 novembre à la pose du premier distributeur de sacs à déjections canines de leur programme CRODOG au bout du pont vieux, côté Marquise... 7 autres devraient suivre rapidement.

Le mode d'emploi est simple : Le maître qui sort son animal, prend un sac propre au distributeur. Lorsque son animal a fait ses besoins, il glisse sa main dans la poche plastique (comme un gant) et ramasse la déjection. Il retourne la poche sur sa main, (commune une chaussette) et noue le sac qu'il dépose dans une poubelle. Hop... le tour est joué et le trottoir reste propre.

Si d'aventure vous avez un animal et que vous ne le sortez pas à proximité d'un distributeur CRODOG, des sacs

► LA MAISON DU PONT

La municipalité, et Hautes Terres d'oc ont trouvé un accord pour donner une destination au rez de rue de la maison du Pont. Les travaux qui seraient entièrement à la charge de Hautes-Terres d'oc, viseraient à la création d'une Maison de Pays, et deviendrait ainsi la vitrine de notre territoire et de ses productions. L'étude de faisabilité est en cours.



La maison du Pont a ouvert ses portes au public Brassagais et, beaucoup plus largement, aux amoureux des arts plastiques et de la musique de notre montagne, au printemps dernier.

La **salle Jaël de Romano** est un lieu unique qui vient sublimer les manifestations qui y sont organisées.

Le rez de terrasse va ainsi être équipé pour y abriter le **service culture et tourisme de Hautes Terres d'oc**. Ce niveau sera également dédié au Bureau d'information touristique de l'Office de Tourisme du Sidobre. Il remplacera les locaux aujourd'hui situés place de la Mairie devenus trop exigus et permettra de séparer les missions de la Mairie de celles de l'Office de Tourisme.

Les locaux sont mis à disposition de Hautes Terres d'oc par une convention signée avec la commune de Brassac qui en reste propriétaire. Tous les aménagements nécessaires, et les frais de fonctionnement seront à la charge exclusive des occupants. **Cette opération n'aura aucun coût pour le contribuable Brassagais.**

Cette maison, idéalement située, va ainsi permettre de recevoir du public, de faire connaître plus encore notre territoire et donner une image valorisante de notre patrimoine et de nos paysages.

sont à votre disposition gratuitement au B.I.T. Et si toutefois, vous vous faites prendre en flagrant délit par une patrouille de jeunes, sachez qu'ils sont bien décidés à faire de leur opération une réussite.



TRAVAUX DE MISE EN SÉCURITÉ

Nous avons entrepris un vaste chantier de « Mise en sécurité », visant à améliorer, comme son nom l'indique, la sécurité en différents points de notre commune. Ces travaux sont en partie financés par la part d'amendes de police.

Ainsi les consultations ont été ouvertes pour :

LE CANAL EN AVAL DE LA MAISON DE SANTÉ

Le canal en aval de la maison de santé, et avant son débouché dans le bras de l'Agout, présente des signes importants d'affaissement. Il est urgent d'intervenir. Le projet sur lequel nous travaillons est la création dans le même temps d'une passerelle permettant aux lycéens, aux pétanqueurs et autres de rejoindre directement le parking de la Maison de Santé.

CRÉATION D'UNE BARRIÈRE AVENUE DU SIDOBRE

Côté droit dans le sens BRASSAC > CASTRES au-dessus de la charcuterie Garric.



MISE EN PLACE – REMPLACEMENT DE BARRIÈRES

Au niveau du Stop de la rue du Moulin (barrières endommagées).

CRÉATION DE STATIONNEMENTS ROUTE DE SARRAZY

Au-dessus du lavoir côté droit en direction de Belfort, afin de transformer l'aire devant la crèche en zone de « Pose – dépose », ne permettant plus que l'arrêt, le temps de prise en charge des enfants

MISE EN PLACE D'UNE BARRIÈRE

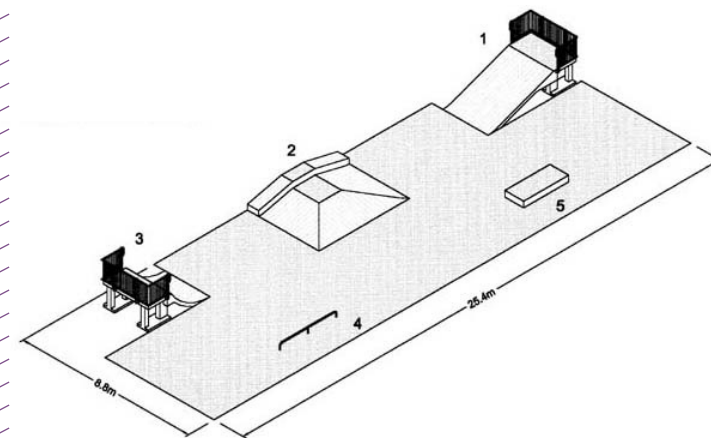
Au niveau de l'angle du bâtiment du magasin ODC FERMETURES afin de canaliser les piétons et autres vélos - patinettes - skates vers le passage piétons à quelques mètres. En effet, dans la configuration actuelle le trottoir débouche directement sur la chaussée, les piétons étant masqués des conducteurs venant de la direction de Ferrières.



► LE SKATE-PARK

Le projet avance petit à petit. Un premier plan représentant ce que pourrait être le futur skate-park a été présenté et défini au cours de la réunion du 20 novembre. Le choix d'un emplacement semble s'orienter vers la surface inoccupée entre le terrain de football et la station de pompage de la Lande.

C'est le choix de la matière constituant les modules et son coût qui est au cœur du projet actuellement. Ce projet pourrait déboucher sur une innovation surprenante...



► LE TENNIS

Le Tournoi du club s'est déroulé dernièrement avec 32 participants de Brassac et des environs. Cédric JULIEN gagne en finale face à Stanislas KRESINZKI. Elodie CROS finit meilleure féminine du tournoi.

La remise des prix s'est clôturée autour d'un couscous à la salle de la Marquise en présence des participants et de quelques élus.



► LA PÉTANQUE

Bravo et encore une petite marche à gravir pour accéder au plein bonheur.

L'équipe 1 « LE TEAM BAISSOU » est VICE CHAMPIONNE DU TARN 2015, après avoir battu Gaillac en demi-finale, elle perd 22/14 contre Gaillac qui était un cran au-dessus. Un très bon cru pour cette journée qui s'est terminée sur un aligot saucisse, et une soirée musicale.



L'équipe 2, le « TEAM FARMAS » est VICE CHAMPIONNE DU TARN 2015 de 4^e division à l'issue d'une finale remportée par Sais 24/12. Cette équipe va jouer en 3^e division la saison prochaine.



Enfin les féminines du « TEAM YOYO » ont elles aussi obtenu la deuxième place en perdant de haute lutte la finale de 2^e division qui les opposait à l'équipe de Bois Redon, les reléguant à la place de VICE CHAMPIONNE DU TARN 2015 de seconde division.



L'été fini, l'escalade laisse la place au ski.

Les sorties ski pour cet hiver :

- 6/7 Février à St Lary,
- 12/13 Mars à Porté Puymorens.



► 4^e ENDURO VTT DES HAUTES TERRES D'OC

PROMESSES TENUES !!!

2 jours de ride, de fun et de jambon. C'était le slogan annonçant la course....

C'est Rémy Durand, licencié au Brassac-Lacaune VTT, qui remporte le 4^e enduro VTT des Hautes Terres d'Oc.

Dès la remise des plaques au sein du musée des salaisons Oberti, le ton était donné : l'édition 2015 serait gastronomique car, entre les cinq spéciales au cours desquelles les ravitaillements étaient très « terroir » et les à-côtés pendant deux journées très conviviales, la tradition était au rendez-vous. Après un départ massif sensationnel au départ du Montalet, Rémy Durand avait posé ses jalons pour gagner le jambon et la victoire finale.

Au bout de ces deux journées, Mickaël Rouanet et le maire Jean-Claude Guiraud saluaient tous les bénévoles et félicitaient les vainqueurs, puis donnaient rendez-vous à toutes et tous à l'automne 2016 pour la 5^e édition.

► LE FOOT

Le FCB s'active, grâce notamment à Papi Vialan, Gwen et Nathalie Laderval, pour faire vivre l'école de foot mais doit faire face aux manques d'effectifs ou de bénévoles. Trois équipes sont quand-même engagées pour cette saison, dans les catégories U7, U9 et U13.

L'équipe fanion, composée d'une vingtaine de jeunes licenciés porte fièrement les couleurs du village. Les résultats sont globalement bons, et le FCB est confortablement installé à la 4^e place du championnat, en embuscade pour la suite de la compétition.

Entraînements tous les mercredis au stade de la lande.



► A NOTER DANS VOS AGENDAS

En janvier et février

Expositions du Club Photo de la MJC

Ateliers d'écriture les samedis 12 décembre et 9 janvier à 10h.

L'Espace Culturel La Marquise propose au public des Ateliers d'écriture slam/poésie. Sans prétention et dans une bonne ambiance, autour «d'exercices» ludiques d'écriture, chacun peut venir s'exprimer et poser ses mots sur le papier...

A partir du mois de janvier

L'Espace Culturel disposera de 80 films en prêts (enfants et tous publics).

« Poésie Slam, même pas peur ! » Concours de poésie en Hautes Terres d'Oc.

Pour la 4^e année consécutive, Hautes Terres d'Oc organise un concours de poésie « Poésie, Slam... Même pas peur !!! Acte 4.

Vous pouvez déposer vos poèmes à la bibliothèque jusqu'au 15 avril.

Vous trouverez les détails du règlement sur www.brasac.fr rubrique événements culturels.

A Noter : En raison des derniers événements et du Deuil National de 3 jours, la soirée Cabaret qui devait avoir lieu le samedi 14 novembre a malheureusement dû être annulée. La représentation de théâtre sera donc reportée sur le 1^{er} trimestre de l'année.

La Médiathèque proposera très bientôt de nouveaux rendez-vous autour du livre avec dégustation de thés... Plus de précisions à venir...



Ateliers Cyber-base de 2 heures (sur réservation)

Mardi 12 janvier -13h30 : Acheter en ligne

Effectuer en tranquillité ses achats sur Internet, les pièges à éviter...

Mercredi 13 janvier -13h30 : Trucs et astuces

Quelques bidouilles et manipulations pour faciliter votre utilisation de l'ordinateur.

Mardi 19 janvier -13h30 : Les services en ligne

Gérer sa vie quotidienne et simplifier ses démarches administratives.

Mercredi 20 janvier -13h30 : Foire aux Questions

Venez avec vos questions, tout simplement...

Mardi 26 janvier -13h30 : Radios, musiques, images et vidéos

Découvrez les principaux sites qui vous permettront d'écouter de la musique ou de publier vos photos et vos vidéos.

Mercredi 27 janvier -13h30 : Gérer son navigateur, les flux RSS

Les petites astuces qui permettent de faciliter ses recherches et sa navigation sur internet...

Mardi 2 février -13h30 : Photos - correction couleur, retouches...

Une première approche autour de la correction des images et de la retouche photo.

Mercredi 3 février -13h30 : Les sites pratiques

Découvrez de nouveaux sites Internet et de nouveaux outils et services en ligne...

Mardi 9 février -13h30 : Trucs et astuces

Quelques bidouilles et manipulations pour faciliter votre utilisation de l'ordinateur.

Mercredi 10 février -13h30 : Pixel Art (atelier enfants)

Mardi 16 février -13h30 : Sécurité et entretien 1

Mises à jour de l'ordinateur (Windows) et des logiciels (Java, Flash, etc...), nettoyage et défragmentation.

Mercredi 17 février -13h30 : Programmer avec Scratch (atelier enfants)

Mardi 23 février -13h30 : Culture et Connaissances

Apprendre et s'informer sur Internet (DIY, encyclopédies, Mooc, e-learning, actualités...)

Mercredi 24 février -13h30 : Sécurité et entretien 2

Antivirus, pare-feu, précautions et règles de sécurité...

+ ateliers à la carte (sur rendez-vous)

Infos et renseignements : cyber-base@brasac.fr - 05.63.72.49.37

► LISEUSES NUMERIQUES EN PRET

5 liseuses sont mises à disposition du public. Empruntez une liseuse à la Médiathèque et expérimentez la lecture numérique. Environ 80 livres par liseuse (policier, fantasy, science-fiction, érotique, terroir, jeunesse, romans étrangers, classiques, romans historiques...). Avant chaque premier prêt, une mini-formation (10-20 minutes) vous sera proposée et vous permettra de découvrir les avantages des liseuses (taille des caractères, annotations, marque-pages, dictionnaire...)



LOISIRS ET CULTURE POUR PETITS ET GRANDS.

L'Espace Culturel La Marquise,
c'est une médiathèque,
une ludothèque et
une Cyber-base.

Vous pouvez suivre toute l'actualité de La Marquise sur :

www.facebook.com/LaMarquisedeBrassac

www.brasac.fr/la-marquise

NOUVEAUX HORAIRES

MARDI	--	16:30-18:00 (Cyber-base à partir de 15:30)
MERCREDI	10:00-12:00	16:30-18:00
JEUDI	--	16:30-18:00 (Cyber-base à partir de 15:30)
VENDREDI	--	17:00-19:00
SAMEDI	10:00-12:00	14:00-16:00

LAMARQUISE
espace culturel : médiathèque | ludothèque | cyber-base



Vitrine activités artistiques MJC



Bruno PERREN



Patafolie



Toulousains ou Castrais



Concert de harpe celtique



Cérémonie du 11 Novembre



Exposition «Le temps qui passe»



Concours de dessins



Réunion Eléphants Noirs



Alain SEBBAH



Du vent dans les cordes



ASTB le repas



Remise des fourragères 8° RPIMA



Julien Gaudinière



Exposition «Réminiscences»



Concentration Agout